

Le Vilhain

Magazine 2020

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOUT

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

www.le-vilhain.fr

N°7 JANVIER 2020



Sommaire



- *L'édito*
- *Élus & commissions*
- *Budget communal 2019*
- *Aménagement, modernisation*
- *L'école - Une belle histoire*
- *Le dossier médical partagé*
- *Comité des fêtes*
- *Club - Association*
- *Carnet photos*
- *Ça déménage en bocage*
- *Marché des producteurs 2019*
- *Marché de Noël 2019*
- *Le Sivom - Wif@llier*
- *Le Sictom*
- *Caue Allier*
- *Communauté de communes*
- *Hébergement au Vilhain*
- *Salle Socioculturelle*
- *La Bourbon'Net*
- *Informations pratiques*



L'équipe municipale, à laquelle vous avez bien voulu accorder votre confiance en mars 2014, arrive bientôt au terme du mandat que vous lui avez confié.

Avec des concrétisations, ce fut six années bien remplies !

Nous gardons néanmoins le cap et continuons le développement harmonieux de
LE VILHAIN

Voici les projets municipaux qui ont été finalisés cette année

- La dénomination des rues et l'attribution des numéros à chaque habitation dans le bourg et au lieu-dit les Bordes
- La fin des travaux au logement de l'ancien bureau de Poste et à la mairie avec la réfection des volets

- La restauration de la croix à la Croix Cornat
- La réfection de la RD16 dans le bourg et le renouvellement de la signalétique qui n'était plus aux normes
- Deux bornes WiFi installées (une à la poste, une à la salle polyvalente) et un poste informatique mise à la disposition des habitants, à la mairie, sur rendez-vous.
- Installation d'un défibrillateur

Début de l'année 2020, nous poursuivons les travaux en cours :

- Remplacement des menuiseries de la gare routière
- A la Cure, réfection du mur de clôture en face l'église, changement de portail et crépi de la grange attenante
- Création d'une clôture de séparation entre les maisons CAMUS – MARTINEZ et le parking créé à l'arrière dans le chemin Ferby
- Réfection partielle du mur du cimetière

Nous envisagerons également si le timing le permet jusqu'aux prochaines élections :

- La climatisation et le changement des stores à la Salle socio culturelle
- Création d'une aire de pique nique

Mais c'est avec grand plaisir que je vous invite à lire les articles de ce bulletin et consulter votre site Internet « www.le-vilhain.fr » qui vous apporteront plus de détails sur les réalisations 2019 et sur nos projets restant pour 2020.

Je remercie les bénévoles des associations, une richesse indéniable pour une commune, qui rythment la vie du village grâce à leurs manifestations, génératrices de liens sociaux qui sont essentiels pour le bien vivre ensemble.

Pour nous, élus, notre devoir est de veiller au meilleur accueil de nos visiteurs et au bien-être des Vilhanois et des Vilhanoises, c'est ainsi qu'ils se nomment, puisqu'un gentilé leur a été attribué au dernier conseil municipal. Que celles et ceux qui participent au fleurissement, les particuliers, la pépinière de Laurent et Florence BOUDET, les bénévoles du Marché de Producteurs qui fut une réussite pour 2019 avec pas moins de 400 visiteurs, en soient chaleureusement remerciés !

Confronté cette année comme l'an passé, à un important épisode caniculaire, précoce dans la saison, avec des conséquences sur notre environnement, sur l'agriculture et bien entendu sur le moral de chacun, je vous encourage à la solidarité et à la vigilance vis-à-vis des personnes âgées et vulnérables, parmi vos proches ou dans votre voisinage si d'autres fortes chaleurs surviennent. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui connaissent ou ont connu la souffrance physique et morale pendant cette période et au-delà.

Enfin, j'espère que vous avez tous et toutes passé de belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le Maire,
Bernard SOULIER

L'équipe municipale

- * **Le Maire : Bernard Soulier**
- * **1er adjointe : Catherine Sadde**
- * **2ème adjointe : Monique Triboulet**

Les conseillers :

- ✓ Sylvie Blanchard
- ✓ Christian Braud
- ✓ David Mathiaud
- ✓ Stéphanie Pardoux
- ✓ Emmanuel Rivière
- ✓ Christophe Rué
- ✓ Sandrine Vermeersch



Les commissions

Communauté de communes du Pays de Tronçais :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SDE 03 : Monique TRIBOULET, BRAUD Christian

SIVOM nord, rive droite du Cher :

Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD,
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SIESS Cérilly : Monique TRIBOULET, Stéphanie PARDOUX

SICTOM Cérilly : David MATHIAUD, Catherine SADDE
Christian BRAUD, Monique TRIBOULET

Office de Tourisme, Sentiers pédestres :

Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

CNAS : Monique TRIBOULET

Prévention routière : Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Centre social de Meaulne : Stéphanie PARDOUX, Christian BRAUD

Association du Pays de Tronçais : Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

Les commissions

Appel d'Offres :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE,
Sylvie BLANCHARD, Monique TRIBOULET,
Sandrine VERMEERSCH, David MATHIAUD

Voirie :

Bernard SOULIER, Emmanuel RIVIÈRE,
David MATHIAUD

École :

Sandrine VERMEERSCH, Stéphanie PARDOUX

Aide à la Personne :

Christian BRAUD, Bernard SOULIER

CCAS :

Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Fleurissement , Décoration Noël :

Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Numerue :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE ,
Christophe RUÉ, David MATHIAUD

Bulletin d'information, site Internet :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Christophe RUÉ, Sandrine VERMEERSCH

Commission travaux :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE,
Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Budget 2019

INVESTISSEMENTS

RECETTES

Dotations	53 328,88 €
Subventions	67 635,92 €
Emprunts	1 085,00 €
Immobilisations Incorporelles	
Virement de section fonctionnement	72 005,28 €
Produits de cessions d'immobilisations	10,00 €
TOTAL	194065,08 €

DÉPENSES

Emprunts	15675,08
Immobilisations corporelles	9070,8
Immobilisations en cours	143293,52
Déficit investissement reporté	25775,68
Opérations d'ordre de transfert entre sections	250,00 €
TOTAL	193815,08 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Atténuations des charges	
Produits des services	29 083,25 €
Impôt et taxes	131 517,00 €
Dotations et subventions	53 546,36 €
Autres produits de gestion	25 050,00 €
Produits exceptionnels	4606,50 €
Excédent de fonctionnement reporté	56 442,31 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	250,00 €
TOTAL	300495,42 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	87 130,71 €
Charges de personnel	64 555,00 €
Atténuations de produits	54 300,00 €
Autres charges de gestion courante	20 530,00 €
Charges financières	1 644,43 €
Charges exceptionnelles	30,00 €
Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €
Dépenses imprévues	300,00 €
Virement à section investissement	72 005,28 €
TOTAL	300495,42 €

Aménagements, modernisation de la commune

Travaux achevés :



- Rénovation de l'ancienne poste en logement locatif (5 pièces avec jardin).
- La réfection de la mairie est terminée
- La rénovation du mur de la cure a été réalisée mais plusieurs défauts ont été repérés. Une expertise est en cours, et une seconde expertise est prévue pour des travaux de remise en état dans le cadre de la garantie décennale.
- Un défibrillateur est installé à la salle socio-culturelle.
- Numérisation est achevée. Les administrés ont été informés ainsi que tous les services de secours et services officiels

- Les ralentisseurs ont été rénovés et la signalisation a été changée pour une mise aux normes
- La Croix Cornat, a été refaite en bois
- Deux bornes WIFI ont été installées dans le village :
 - Une borne Wif@llier à la poste pour les visiteurs du village
 - Une borne à la salle polyvalente à disposition des associations qui s'y réunissent
- Installation à la mairie d'un PC en libre service, sur rendez-vous et gratuit pour les démarches administratives à faire pour les personnes n'ayant pas Internet à leur domicile

Travaux en cours :

- Clôture des maisons rénovées du centre du bourg
- Crépi de la grange de la cure (côté bibliothèque)
- A la cure : changement du portail, rénovation du mur de clôture et crépi de la grange (côté église)
- Changement des portes et fenêtres de la gare routière
- Changement des stores de la salle socio-culturelle
- Installation d'une table et bancs de pique-nique face à la mairie au départ du chemin de randonnée nommé « Moulin de Doure »

L'ensemble de ces travaux a bénéficié de subventions de l'état, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes.



L'école maternelle



La commune peut accueillir au sein de son école maternelle votre enfant.

Elle est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h05 à 12h15 et de 13h25 à 16h15.

Votre enfant peut également manger à la cantine où un repas végétarien par semaine vient d'être instauré.

Cette année 11 élèves sont inscrits à l'école explorant différents milieux : le village, la ville, la forêt, la ferme et la mer avec un projet de classe découverte.

L'école est désormais obligatoire à partir de 3 ans.

Ecole Maternelle de le Vilhain - tel : 04 70 09 06 80

Naturalisation

Un événement dans notre commune

Madame Alison ALVY, résidant au lieudit « Bilaudière » depuis près de 13 ans, a souhaité obtenir la nationalité française.

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée à la Sous-Préfecture de Montluçon le 30 octobre 2019, Madame la Sous-Préfète a remis des décrets de naturalisation à 20 personnes venues de 13 pays, dont Alison.

Madame la Sous-Préfète a souligné la volonté des personnes qui ont fait le choix de devenir françaises « en adhérant aux valeurs et aux principes qui forment le socle de notre République : la liberté, l'égalité et la fraternité ».



Le dossier médical partagé ou DMP



L'ESSENTIEL

DMP

Le Dossier Médical Partagé

Votre carnet de santé gratuit sur Internet



Bénéficiez d'un meilleur suivi médical



Facilitez votre prise en charge en cas d'urgence



Partagez vos informations médicales avec vos médecins



Conservez vos informations sur un espace sécurisé

Votre mairie :

Si vous n'avez pas de connexion Internet personnelle, **un PC est mise à la disposition des habitants gratuitement en mairie** pour ce type de démarche



Le dossier médical partagé

- **Gratuit et confidentiel**
- La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé prévoit l'ouverture automatique du dossier médical partagé pour les personnes nées après juin 2021 et sa consultation par les professionnels de la santé du travail.
- La création du DMP n'est pas obligatoire. Vous disposez d'un DMP uniquement si vous le souhaitez et dans le respect du secret médical.
- *Parlez-en avec votre médecin traitant*

Mode d'emploi



Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr si vous êtes majeur
- dans certaines pharmacies ou chez certains professionnels de santé
- auprès de votre caisse d'assurance maladie, avec un conseiller



Quelles informations peut contenir votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos maladies et allergies éventuelles
- vos résultats d'exams (radios, analyses, etc.)



Qui peut accéder à votre DMP et l'alimenter ?

- c'est vous qui décidez des professionnels de santé qui peuvent le consulter

NOTES :

Avec l'appli DMP...

... consultez vos informations de santé sur smartphone



Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes du Vilhain poursuit en 2020 son but qui est d'animer la commune au travers de diverses manifestations.

Sans le bénévolat de la vingtaine de membres qui compose le Comité, rien ne pourrait avoir lieu. Merci à eux.

Pour cette année, voici les dates à retenir :

- 7 mars 2020, Dîner dansant (*Soirée moules, frites*)
- 21 mai 2020, Loto Rifles
- 30 mai 2020, Dîner dansant (*Soirée escargot*)
- 31 mai 2020, Brocante
- 1 juin 2020, Foire aux moutons
- 14 juillet 2020, Méchoui
- 6 septembre 2020, Randonnée
- 7 novembre 2020, Dîner dansant (*Soirée de la mer*)

Cette année, nous avons 3 nouveaux membres, Alésia Gaume, Maxime Pardoux et Sébastien Mergéy.

Avant chaque manifestation, un article paraît dans le journal, La Montagne, et des flyers sont distribués. De plus, un affichage est fait à l'agence postale et en Mairie.

Les places étant limitées dans la salle socio-culturelle

N'hésitez pas à réserver au plus tôt par téléphone : 04 70 07 21 45 ou 04 70 02 01 36

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2020, et j'espère à bientôt.

*La Présidente
Sylvie Blanchard*

Club des retraités du Vilhain

Présidente : Mme Eliane PARDOUX

tél : 04 43 01 44 70

. Trésorière : Mme Marie-Claire CABOCHE

tél : 04 70 07 21 68

. Secrétaire : M. Jean JEMINET

Tél : 04 70 67 52 49

Nous nous réunissons tous les 15 jours, le mercredi après-midi

Ces réunions sont conviviales, on peut y jouer à la belote ainsi qu'à divers jeux de société, on se réunit autour d'une petite collation. Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires.

Nous sommes adhérents à la Fédération « Les Aînés Ruraux de l'Allier ». La section départementale organise des fêtes, des tournois de belote, de loto et de pétanque ainsi que des voyages.

Nous accueillons les retraités ainsi que toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus il sera possible d'organiser

d'autres activités (pétanques, randonnées...) ou sorties. Nous souhaiterions développer des activités nouvelles dans notre commune et nous sommes intéressés par toutes propositions.

Association de petit gibier Aumance et Courget

Bientôt 10 ans de travail sur le terrain, et avec des tendances qui se dessinent, des reproductions de faisans et de perdrix sur les territoires les mieux gérés.

Un territoire géré, c'est un territoire où l'homme est présent, mais où il respecte la nature dans son ensemble en gérant les différences admissibles entre les prédateurs et les prédatés, mais aussi en aménageant les lieux pour augmenter les capacités d'accueil que ce soit par la quiétude ou l'offre de nourriture (insectes et graines).

Quel est cet oiseau

Objectifs 2020 :

- Continuer à renforcer les populations de faisans et de perdrix avec la méthode d'élevage sous poule naine
- Avec la Fédération des chasseurs de l'Allier :
- Semer des cultures à petit gibier
- Planter des îlots et des morceaux de haie.



En images



Commemoration du 8 mai 2019



Soirée choucroute 2019, Comité des fêtes

En images



Marché des producteurs 2019



Repas des anciens 2019



Marché de Noël 2019



Loto, Comité des fêtes 2019

Comment ça fonctionne ?

L'accès à la Bourbon'Net est entièrement gratuit.

Une carte du département présente les communes desservies par la Bourbon'Net, ainsi que le calendrier de passage sur :

www.allier.fr



Plus d'informations

Service de médiation sociale
en inclusion numérique

07 85 12 41 46 - guillaumin.s@allier.fr



LA BOURBON'NET

Bus itinérant du Conseil départemental
sur la route du numérique



*Le bus numérique
vous accompagne pour faciliter
vos démarches administratives
et vous familiariser
avec les outils numériques*

Création graphique : Direction de la Communication (CD03) - Photos : Adobe Stock - Impression : Imprimerie du Département - Octobre 2019.

Avec le soutien financier de **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



La Bourbon'Net : le bus itinérant du Conseil départemental sur la route du numérique

13 millions de personnes sont exclues du numérique en France. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. Chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Conseil départemental de l'Allier entend relever le défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés des autres acteurs bourbonnais (collectivités, administrations, associations, etc.). La collectivité a ainsi adopté un plan Numérique Allier en octobre dernier, assorti de nombreuses actions concrètes.

Parmi celles-ci figure la mise en circulation d'un bus numérique : la Bourbon'Net. Ce véhicule équipé d'un accès gratuit à Internet, sillonne les routes départementales depuis le 28 octobre, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne (santé, famille, inscription en maison de retraite, paiement des impôts, billets de train...) et les aider dans l'utilisation des outils du numérique (accès gratuit à des tablettes connectées, découverte d'une imprimante 3D...). A l'intérieur du bus, deux agents formés sont prêts à accueillir le public, dans un cadre chaleureux et convivial. Le bus a vocation à circuler auprès des communes non pourvues d'une offre de médiation numérique et de points d'accueil (CAF, MSA, CARSAT, CPAM...), pour s'adapter aux besoins des populations en complémentarité avec les actions existantes et à venir dans l'Allier. Signe de reconnaissance et de la qualité des services rendus, la Bourbon'Net vient d'être labellisée bus France Services par l'Etat.

Chaque semaine, la Bourbon'Net s'installe dans un canton.

Salle socio-culturelle

Cet espace est conçu pour recevoir 120 personnes assises au maximum.

La cuisine est équipée de :

- 1 fourneau
- 1 cellule de réchauffement (pas de cuisson)
- 2 tables inox,
- 1 échelle 8 étagères,
- 1 chambre froide
- 1 lave-vaisselle
- 1 four micro-onde
- 1 réfrigérateur congélateur
- Location de vaisselle sur place
- La salle dispose d'une estrade.



Conditions de location :

Une pré-réservation est possible par mail, par le site Internet de la commune, et doit être obligatoirement confirmée par téléphone dans les 48h à la mairie.

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Toutes les informations concernant la salle et ses modalités de location sont disponibles en mairie, au 04 70 07 54 53 ou par mail, mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

ou directement accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.le-vilhain.fr/la-commune/salle-socio-culturelle/>

La commune a installé un défibrillateur cardiaque externe à gauche de l'entrée principale de la salle, suite à la publication de deux décrets imposant le déploiement de défibrillateur dans les établissements recevant du public

Hébergement au Vilhain



Nicole et Michel Pernet proposent dans une ancienne ferme Bourbonnaise, très calme, une location de chambre avec salle d'eau/WC privés, à savoir :

- 1 chambre lit 1-2 personnes, accès wifi
- Lits jumeaux pour enfant
- 1er étage avec accès extérieur indépendant

Accès gratuit pour deux camping Car de passage dans cour intérieure fermée. Eau-Electricité en plus, (sauf CC Poids lourds)

Sur réservation : repas le soir et petit déjeuner

Les Monlliaux, 03350, Le Vilhain

Contact :

04 63 82 90 98

06 03 50 27 80



nicole.pernet03@sfr.fr



Inauguration des sentiers de randonnée

Le Pays de Tronçais constitue un pôle majeur des activités de pleine nature parmi lesquelles la randonnée tient une place fondamentale, d'autant que ce loisir recrute dans toutes les catégories de population, et que les randonneurs sont très nombreux. En effet, la randonnée pédestre est la première activité de loisirs des Français et des touristes en séjour dans un hébergement touristique. Développer la randonnée, c'est donc offrir un socle de services qui touchera en même temps les habitants du Pays de Tronçais et les touristes en séjour ici.

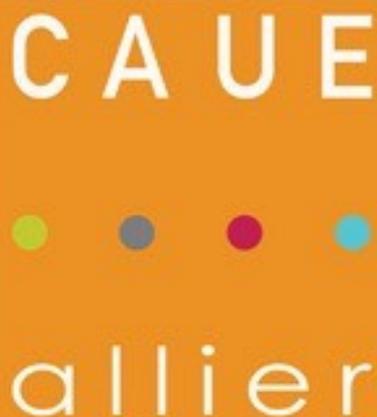
Le Pays de Tronçais dispose d'une longue histoire en la matière mais le réseau de sentier existant avait besoin d'un grand renouvellement. C'est pourquoi, la communauté de communes a voulu réorganiser le réseau des chemins de randonnée du Pays de Tronçais. C'est un long travail mené avec le Département, l'Office National des Forêts, le Comité Départemental du Tourisme, et l'Office de Tourisme de la vallée du Cœur de France.

Ce travail a abouti à la création d'une nouvelle offre touristique comportant 25 chemins qui couvrent 260 km. Ils sont connectés avec les territoires voisins, la vallée du Cher, et les circuits de grande randonnée. Longs de 2 à 29 km, ils offrent une diversité de paysage (forêt, bocage, vallée du Cher) et de difficulté qui satisfera tous les amateurs.

Samedi 26 octobre 2019 ont été inaugurés ces sentiers. Une pochette comportant ces 25 circuits a été présentée. Elle est disponible en papier à l'office de tourisme ou en téléchargement sur le site de la communauté de communes.

<https://www.paysdetroncais.fr/fiches-randos-pays-de-troncais/>.

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE



Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous avez un projet ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison ? Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés ou les économies d'énergies ? vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?

Dès les premières réflexions, avant de vous lancer dans votre projet, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE. Celui-ci vous aidera à définir vos besoins en les conciliant avec une démarche durable, vous conseillera dans l'organisation de vos plans et le choix des matériaux et des volumes, ou vous guidera dans vos démarches administratives et dans votre type de maîtrise d'œuvre.

Comment rencontrer l'architecte ?

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 12 cours Anatole France à Moulins. Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00, ou par mail : contact@caue03.fr

Les architectes étant présents sur des permanences à Moulins, Vichy, Montluçon, Gannat, Varennes sur Allier, Lapalisse, vous serez orientés vers la solution adaptée.

En mai 2019, le CAUE a lancé la seconde saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes.

A l'heure actuelle, 27 parcours sont disponibles.



Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepito3) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

SICTOM Nouvelles consignes de tri

Suite à l'extension des consignes de tri, depuis le 6 Mai 2019 la collecte a lieu toutes les semaines, une fois les ordures ménagères et l'autre le bac jaune (100% des emballages et papiers).

Des bacs à couvercles jaunes de 180L ont été distribués dans les foyers au porte à porte et des bacs à couvercles jaunes de 770L ont été placés à côté des bacs gris sur les points de regroupement déjà existants sur le territoire. Une information très claire de ce qu'il faut mettre ou pas dans le bac jaune est collée sur le couvercle (Les grands cartons doivent toujours être apportés en déchetterie).

ATTENTION, Mouchoirs papiers et papier essuie tout, merci de les placer dans les ordures ménagères

Concernant le verre, pas de changement, il est à déposer dans les colonnes en place sur les points propres de votre commune. Les autres colonnes papiers et bouteilles en plastiques ont été retirées.

Des mémotris ont été distribués aux réunions d'informations qui ont eu lieu dans les communes, un a été déposé avec la distribution des bacs dans les foyers, vous en avez également reçu un par la poste, un article est paru dans Reflet d'Allier.



Malgré cette communication, de nombreuses erreurs de tri sont commises. Des caractérisations (contrôle de conformité) sont effectuées au centre de Tri. Il a été trouvé : des mouchoirs et essuie-tout, des photos, des briquets, des bidons d'huile à moteur, des vêtements, des couettes, des enjoliveurs de voiture, des tuyaux, des bâches, des végétaux, des ordures ménagères, énormément de verre et beaucoup de sacs noirs fermés (même si dans le sac noir il y a du tri celui-ci est refusé car **tout doit être mis en vrac et non en sac**).

L'objectif des nouvelles consignes est de collecter un maximum d'emballages et papiers en simplifiant le geste de tri pour l'utilisateur puisque tout est déposé dans le même bac en vrac sans être lavé, le nouveau centre de tri se charge de tout trier avec des résultats très performants.

L'objectif est aussi de baisser les tonnages d'ordures ménagères, car l'enfouissement coûte de plus en plus cher. Plus de tri sélectif égal plus de soutiens des éco-organismes pour le SICTOM.

Nouveau changement au 1 janvier 2020, passage à la TEOM

Actuellement le SICTOM réalise deux fois par an une redevance ordures ménagères (REOM) que vous recevez en mai et novembre. Celle-ci était établie sur le nombre de collecte et de personnes dans le foyer.

En 2020 plus de redevances ordures ménagères (REOM), passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

La TEOM est à payer par le propriétaire ou l'usufruitier d'une propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties et plus précisément sur la valeur locative. La taxe pourra être récupérée auprès du locataire.

Une redevance spéciale restera pour les grandes entreprises et collectivités. Au verso de votre dernière REOM 2 semestre 2019, vous trouverez les informations plus complètes de la TEOM.

Le Président Bern



IMPORTANT :

A partir de 2020 et pour les années qui suivront, vous recevrez vos factures d'eau du 1er semestre au mois de mai au lieu du mois de mars

Il n'y a pas de changement de date prévue pour la facturation du second semestre.

Merci de votre compréhension.

<https://sivomvallon.fr>

Wif@llier



Nouveau dispositif départemental proposé en partenariat avec La Poste

Il consiste à subventionner et accompagner les communes pour qu'elles puissent installer facilement des zones Wifi Internet, gratuites et ouvertes à tous.

Elles sont repérables par la signalétique Wif@llier, voici la procédure pour les utiliser :

- Rendez-vous au point signalétique.
- Activez le Wifi. Recherchez le réseau « Wif@llier ».
- Ouvrez votre navigateur Internet et saisissez l'adresse du site web de votre choix. Vous êtes automatiquement redirigé vers le portail d'accès.
- Sélectionnez « créer un compte ».
- Entrez votre mail et un mot de passe.
- Lisez et acceptez les conditions générales, puis cliquez sur « accéder à Internet ».
- Si le système indique vous avoir envoyé un mail d'activation, vous disposez d'un délai de 15 minutes pour cliquer sur le lien qu'il contient.
- Activer définitivement votre accès Wif@llier.

Marché de Noël 2019



MARCHÉ DE NOËL 2019

Comme chaque année à la même époque notre village s'est habillé aux couleurs des fêtes de fin d'année avec son marché de Noël et d'ici peu avec ses illuminations. C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de féerie que les décorations de Noël, les articles de fête, les produits du terroir et les fabrications artisanales, ont été présentés par 18 exposants. L'occasion de trouver à coup sûr de quoi habiller son sapin, des idées de cadeaux originales ou de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes.

Cette année, point de neige, donc pas de traîneau ni de rennes mais après une longue route, le Père Noël arrive enfin transportant dans son panier les papillotes et les clémentines, les distribuant sur son passage ! Un moment très attendu par les enfants, mais aussi par les grands.

Ce fut l'instant magique pour prendre des photos souvenir en attendant de le voir passer d'ici quelques semaines dans nos maisons.

Des visiteurs plus nombreux que l'an passé et une journée bien remplie pour le club des Retraités et la municipalité qui ont organisé ce moment festif.

Marché des producteurs 2019



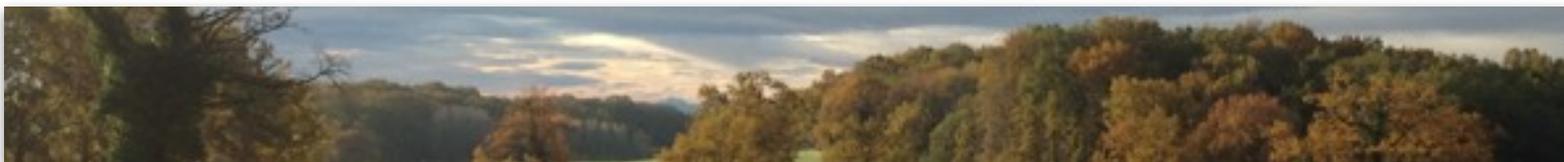
Le marché des producteurs de Pays de LE VILHAIN a de nouveau fait le plein de visiteurs pour la 4ème année consécutive. Cette manifestation organisée par l'O.T.I.Vallée du Cœur de France, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier et la Commune de LE VILHAIN a donné l'occasion de valoriser pleinement la richesse et la diversité des productions du terroir en respectant une charte garantissant la qualité des produits.

Ce sont 11 producteurs qui ont animé notre village, avec l'authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels mais aussi des produits issus de l'artisanat traditionnel tels que « l'atelier des Lueurs » fabriquant de bougies artisanales et la savonnerie Belisama.

Rien ne peut remplacer le plaisir de faire son marché, de chercher l'inspiration pour un repas en famille ou entre amis, de se laisser guider par les étals diversifiés et ses senteurs avec en prime, la convivialité et l'échange.

Un atelier maquillage réalisé par l'O.T.I.Vallée du Cœur de France amusait les petits et les grands et des promenades à poneys organisées par les Ecuries de Dreuille à Tortezaïs, étaient là, aussi pour divertir les enfants.

Ça déménage dans le bocage



Christophe Tulard, jeune agriculteur, a repris en 2017 l'exploitation maraîchère « Les Jardins Du Bocage », en bio depuis plus de 30 ans. Jusqu'ici installées au lieu dit Les Ris (Le Vilhain), Christophe a dû déménager les cultures, pour repartir sur des sols neufs et sains.

Depuis 2017, il déplace au fur et à mesure toutes les installations nécessaires au maraîchage sur ses terres, au lieu dit La Bâche, où l'on peut déjà apercevoir les serres et les cultures de plein champs.

Courant 2020, un bâtiment sera construit sur le site, pour le stockage des légumes, la préparation des marchés, et la vente à la ferme.

Si vous souhaitez d'ors et déjà goûter leurs bons légumes du bocage, vous pouvez les retrouver :

Le vendredi soir, de 16h à 18h, au lieu dit Les Ris, pour une vente à la ferme ;

Le samedi matin, au marché de la Halle aux Blés, à Bourges ;
En point de vente aux Fleurs Jumelles, à Cosne d'Allier, ainsi qu'à la Ferme Gourmande, à Theneuille.

En début d'année 2020, des tournées régulières de livraisons de paniers/commandes seront mises en place (une direction Montluçon, l'autre direction Bourges).

Pour les contacter :
Christophe Tulard, 0607435140
Marie Enard, 0666838629
jardinsdubocage@gmail.com



Informations pratiques

Service boulangerie place de l'église :

Du mardi au dimanche : 11h20 - 11h45 ou sur commande
Nicolas Duboisset, 03190 HÉRISSON tél : 04 70 06 81 58

La ferme gourmande à Theneuille : Horaires d'ouverture - renseignements : 04 70 66 13 54

La structure compte producteurs et artisans qui se sont engagés pour le développement et la promotion de produits locaux fermiers, artisanat

Collecte des ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères se fait le mercredi. La fréquence de ramassage est d'une fois par semaine dans le bourg, et une fois tous les 15 jours en campagne : Les poubelles jaunes les semaines paires, les ordures ménagères les semaines impaires.

Transport à la demande :

La centrale d'information et de réservation est ouverte : du lundi au vendredi de 7h à 19h (jusqu'à 17h pour les réservations), le samedi de 7h à 13h (jusqu'à 12h pour les réservations).

Mairie :

Tel : 04 70 07 54 53

Mail : mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.le-vilhain.fr>, mis à jour régulièrement

Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h, Mercredi : 10 à 12 h

En dehors des heures d'ouverture

Bernard Soulier : 06 75 33 66 25

Catherine Sadde : 06 88 73 46 31

Monique Triboulet : 04 70 07 56 38

Commémorations 2020:

- 8 mai, place de l'église et messe à 11 h

- 11 novembre, place de l'église et messe à 11 h

Bibliothèque du Vilhain : Le vendredi de 10h à 11h30, et le samedi matin, uniquement sur rendez-vous au 06 13 63 60 28

Mail : bibliotheque.levilhain@orange.fr

Salle socio-culturelle : Renseignements en mairie, dans ce magazine ou sur <http://www.le-vilhain.fr>

Agence postale : tél. 04 70 02 00 52 ouverte du lundi au vendredi de 8h 15 à 10h 15

Collège de Cérilly : 04 70 67 50 95

Centre médico-social de Cérilly : 04 70 34 16 10

Déchetterie de Cérilly : Ouverture : 14h - 17h20, du mardi au samedi. Tél. 04 70 66 21 51

Pompier : 18

SAMU, médecin de garde : 15

Gendarmerie de Cérilly : 04 70 67 51 76

EDF : 0810 333 323

Préfecture de l'Allier : 04 70 48 30 00